Infirmiers éclaireurs

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Novembre 2026 — Pour diffusion immédiate

INFIRMIERS ÉCLAIREURS

Né en Auvergne-Rhône-Alpes, ce dispositif pionnier de veille sanitaire infirmière reprend du service dans trois régions

Initiée en Auvergne-Rhône-Alpes avant la crise sanitaire, la démarche innovante des « infirmiers éclaireurs » connaît aujourd'hui un nouvel élan. Ce dispositif de veille sanitaire innovant et connecté transforme les observations quotidiennes des infirmiers à domicile en données utiles à la prévention, à la qualité des soins, aux politiques de santé territoriales, mais aussi et surtout à la sécurité des patients les plus fragiles et précaires.

FONCTIONNEMENT. Chaque jour, au domicile des patients, les infirmiers libéraux font face à des chutes, à des ruptures de traitement, à des situations d'isolement qui pourraient, souvent, être évitables. Ces événements, ils les gèrent. Mais jusqu'à présent, jamais personne ne les comptabilisait ou ne les analysait. Ce silence coûte cher à la santé publique.

INFIRMIERS ÉCLAIREURS BRISE CE SILENCE. Depuis un simple smartphone, un infirmier « éclaireur » signale en une minute, anonymement, une situation qu'il estime critique. Un comité scientifique reçoit le signalement et analyse les données. Et après une phase expérimentale conduite sur le territoire d'Auvergne Rhône-Alpes, les chiffres sont concluants : 1 200 signalements étudiés, dont un sur cinq relevait d'une situation d'urgence avérée. Autant de drames potentiels que le système ne voyait pas venir.

À L'ORIGINE. Une conviction portée par les représentants des infirmiers libéraux : les professionnels qui interviennent quotidiennement au domicile des patients disposent d'une connaissance irremplaçable des risques sanitaires, médicaux et sociaux, mais cette expertise reste largement absente des données utilisées pour orienter les politiques de santé. Le dispositif des « infirmiers éclaireurs » est alors imaginé et mis sur pied pour donner une traduction mesurable à cette activité de veille informelle exercée chaque jour par les infirmiers libéraux. Mais la pandémie de Covid-19 marque l'arrêt brutal de l'action. Mobilisés massivement dans la prise en charge des patients, la continuité des soins et la gestion de la crise sanitaire, les infirmiers libéraux doivent alors concentrer leurs efforts sur l'urgence. ▶

« Ce que les infirmiers voient, plus personne ne pourra l'ignorer »



« Nous relançons aujourd'hui un projet dont nous avons très tôt perçu le potentiel. Les infirmiers libéraux sont en effet en première ligne pour repérer les fragilités, les ruptures de parcours et les risques évitables au domicile. En ouvrant Infirmiers Éclaireurs aux régions Grand Est et Occitanie, nous voulons donner une portée collective à ces observations individuelles. L'objectif est clair : mieux anticiper les situations à risque, renforcer la prévention et apporter aux acteurs territoriaux des données concrètes pour agir »

PHILIPPE REY, infirmier libéral à Chamalières (Puy-de-Dôme) et Président de l'URPS Infirmiers Auvergne-Rhône-Alpes

NOUVELLE ÉTAPE. Le dispositif reprend du service en 2026. L'URPS Infirmiers Auvergne-Rhône-Alpes, à l'origine du projet, s'associe par ailleurs aux URPS Infirmiers d'Occitanie et du Grand Est pour donner une dimension supérieure à cette initiative innovante de veille sanitaire et démontrer son efficacité en dehors de ses seules frontières. Grâce à cela, ce sont directement **35 000 infirmiers libéraux** qui peuvent prendre part à la veille sur un territoire riche de 19 902 903 habitants (Insee) réprésentant **29,96% de la population** totale de la France hexagonale.

PERSPECTIVES. En s'associant pour donner plus de poids à leur action, les trois URPS entendent franchir une nouvelle étape : passer du recueil d'informations sanitaires à leur utilisation concrète au service des territoires. Les signalements réalisés par les infirmiers éclaireurs permettront de mieux caractériser les fragilités rencontrées au domicile, de repérer les situations récurrentes et d'identifier les besoins de prévention ou de coordination.

CETTE NOUVELLE PHASE s'appuiera notamment sur les Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), appelées à jouer un rôle central dans la mobilisation des professionnels et l'exploitation locale des résultats. Chaque CPTS volontaire pourra mobiliser trois à cinq infirmiers éclaireurs sur son territoire, avec l'appui d'un kit de communication et d'accompagnement mis à disposition par les URPS. En retour, les données territorialisées permettront aux CPTS de mieux identifier les problématiques de santé rencontrées par leur population et de construire des actions ciblées de prévention, de coordination et d'amélioration des pratiques. Analysées à l'échelle territoriale, toutes ces données pourront par ailleurs nourrir les échanges avec les Agences régionales de santé, les partenaires institutionnels et les acteurs de l'organisation des soins.

PREMIERS RÉSULTATS ET POTENTIEL

Les résultats de la première phase (2017-2021) ont confirmé la pertinence de l'approche. 1 200 signalements ont été effectuées et étudiés. Et près d'un sur cinq correspondait à une situation d'urgence. Mais l'un des principaux enseignements réside ailleurs : la majorité des événements préoccupants sont repérés non pas lors d'interventions en urgence, mais à l'occasion du suivi habituel des patients.

- **1 200 signalements** étudiés.
- **Près de 20 %** des situations signalées présentaient un caractère d'urgence.
- **60 %** des événements étaient identifiés lors de visites infirmières programmées.
- **27 %** étaient repérés dans le cadre d'un suivi post-hospitalisation.
- **80 %** des patients concernés ont pu être maintenus à domicile, grâce aux soins et aux mesures prises en coordination avec le médecin traitant et/ou l'équipe soignante.

Aujourd'hui, le projet retrouve toute son actualité. Vieillissement de la population, augmentation des maladies chroniques, fragilisation des parcours de soins et volonté de privilégier le maintien à domicile rendent plus nécessaire que jamais une veille sanitaire de proximité.

L'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) Infirmiers Libéraux AuRA représente et défend les intérêts des infirmiers libéraux auprès des institutions régionales. Elle contribue à l'organisation des soins, à la coordination des professionnels et à l'évolution de la profession. Elle représente un réseau de plus de 13 500 infirmiers libéraux en Auvergne-Rhône-Alpes

CONTACTS PRESSE

- **Fanny Bessière - Email : bessiere.fanny@gmail.com - Tél. 06 20 39 43 39**
- **Xavier Paccagnella – Email : xavier.paccagnella@live.com - Tél. 06 36 83 75 55**
- **Informations : www.infirmiers-eclaireurs.fr**